

1 Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

Identificateur de produit : Flexa 692
Utilisations identifiées pertinentes de la substance / mélange : Matériau pour XFAB
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
 DWS S.R.L. Via della Meccanica, 21 I-36016 Thiene – Vicence – Italie
 Tél. +39-0445810810 E-mail : support@dwssystem.com
Numéro d'appel d'urgence :
 +39-0445810810 Horaires d'ouverture : 8h00-18h00 (GMT+1)

2 Identification des dangers**Classification de la substance / mélange****Classification selon le Règlement (CE) N°1272/2008 [CLP]**

Provoque une irritation cutanée 2 H315
 Provoque une sévère irritation des yeux 2 H319
 Peut provoquer une allergie cutanée 1 H317

Classification selon la Directive 1999 / 45 / CE

Irritant pour les yeux et la peau Xi R36 / R38
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R43
 Pour les phrases importantes sur des classifications R : voir section 16

Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au Règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger :

Mot identifié par le symbole : **Attention**

Danger H315 Provoque une irritation cutanée
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence : P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage

3 Composition / informations sur les composants**Description de la substance / mélange :** Mélange de monomères acryliques multifonctionnels**Composants dangereux :**

Nom	N°. CAS	% [poids]	Classification selon 67 / 548 / CEE	Classification selon Règlement (CE) N°1278 / 2008 (CLP)
Éthers d'Acide Acrylique	propriétaire	95-98	Irritant pour les yeux et la peau : Xi R36/38 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau : R43	Provoque une irritation cutanée 2 H315 Provoque une sévère irritation des yeux 2 H319 Peut provoquer une allergie cutanée 1 H317

4 Premier secours**Mesure générale :** Enlever les vêtements et les chaussures de la personne exposée**En cas d'inhalation :** Transporter la victime loin du lieu d'exposition à l'extérieur**En cas de contact avec la peau :** Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanées : consulter un médecin**En cas de contact avec les yeux :** Rincer attentivement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les éventuelles lentilles de contact, s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.**En cas d'ingestion :** Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin.**5 Mesures de lutte contre l'incendie****Moyens d'extinction :** Produit chimique sec, mousse chimique, eau.**Produits de combustion dangereux :** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de nitrogène.**Mesures de lutte contre l'incendie :** Porter l'habillement de protection complet, y compris le casque et le masque.**6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié durant le nettoyage.

Éloigner des sources de chaleur, des étincelles, des flammes ou de l'électricité. Absorber les déversements avec du sable, de la sciure ou autres absorbants adéquats.

Le liquide se solidifie à l'exposition de la lumière solaire ou à la lumière ultraviolette.

Solidifier le produit restant avant de le mettre au rebut.

7 Manipulation et stockage**Manipulation :** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit.**Stockage :** Conserver le récipient bien fermé et dans un lieu frais. Ne pas stocker ou consommer de nourriture, boire ou fumer dans les zones qui peuvent être contaminées par ce matériau.**8 Contrôles de l'exposition et de la protection individuelle**

Paramètres de contrôle et précautions générales :

Il n'y a pas de limites d'exposition fixées pour ce mélange

Équipements de protection individuelle

Assurer une ventilation adéquate.

Porter des lunettes de protection est nécessaire comme bonne pratique d'hygiène industrielle.

Utiliser des gants imperméables en latex ou d'un autre matériau pour éviter le contact direct avec la résine liquide. Une fois que le matériau liquide a été exposé à la lumière ultraviolette et traité thermiquement selon des méthodes spécifiques, il devient une masse solide. Le contact avec le matériau solidifié n'est pas dangereux.

9 Propriétés chimiques et physiques

Aspect :	liquide noir	Odeur :	légèrement acrylique
pH :	ND (non disponible)	Point de fusion :	<-18°C
Point d'ébullition :	ND	Point d'inflammabilité :	> 200°C
Taux d'évaporation :	ND	Inflammabilité :	ND
Limite supérieure / inférieure d'inflammabilité :	ND	Pression de vapeur :	ND
Densité de vapeur :	ND	Gravité spécifique :	1.16 à 25°C
Solubilité dans l'eau :	légère	Coefficient de partage :	ND
Température d'auto-inflammabilité :	NA (non applicable)	Température de décomposition :	ND
Viscosité :	1600-2000 mPa·s à 25°C		

10 Stabilité et réactivité

Stabilité : L'exposition à la lumière blanche ou ultraviolette ou à la chaleur excessive provoquera la solidification du produit.

Incompatibilité : Incompatible avec des oxydants, des acides et des bases fortes.

Décomposition : Les acides ou les bases fortes peuvent causer l'hydrolyse

Polymérisation : L'exposition à la lumière blanche ou ultraviolette ou à la chaleur excessive provoquera la polymérisation du produit.

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Orale :	Aucune donnée disponible
	Inhalation :	aucune donnée disponible
	Cutanée :	Aucune donnée disponible
Irritation / Corrosion :	Peau :	irritant
	Yeux :	irritant
Sensibilisation :	Peau :	peut entraîner une sensibilisation

12 Informations écologiques

Toxicité :	Poissons :	Aucune donnée disponible
	Crustacés :	Aucune donnée disponible
	Plantes aquatiques :	Aucune donnée disponible
	Autres organismes :	Aucune donnée disponible
Persistence et dégradabilité :		Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation :		Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol :		Aucune donnée disponible
Résultats des évaluations PBT et vPvB :		Aucune donnée disponible

13 Considérations relatives à l'élimination

Il convient de ne pas contaminer les égouts, le sol ou les cours d'eau avec le produit ou son récipient.

Éviter l'élimination. Essayer d'utiliser le produit dans sa totalité.

Éliminer conformément à toutes les lois applicables. Avant d'éliminer le produit inutilisé, consulter un centre de tri autorisé pour s'assurer de la conformité aux législations.

14 Informations sur le transport

Conserver le récipient entre 5°C et 40°C durant le transport.

IATA : Non classé comme marchandise dangereuse

IMDG : Non classé comme marchandise dangereuse

ADR : Non classé comme marchandise dangereuse

RID : Non classé comme marchandise dangereuse

15 Informations réglementaires

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'EINECS ou sont exempts de la liste.

16 Autres informations

Phrases importantes se référant à la section 2 et 3

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Légende

ADR / RID = European Agreement of Dangerous Goods by Road/Rail

IATA = International Air Transport Association

IMDG = International Maritime Dangerous Goods

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

Informations FDS

FDS n° : XF-008

Date d'émission : 24 mars 2016

Date de révision :

Résumé révision :

Clause de non-responsabilité :

Les informations fournies ici sont correctes, mais elles ne sont pas présentées comme complètes et elles doivent être utilisées seulement comme guide. DWS ne peut être tenue responsable en cas de dommages dérivant de la manipulation ou du contact avec le produit.